

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2020

PRÉSENTS : G. LAMBERT, G. CALLET, P. LE NORMAND, D. BERTHOD, C. DUVERNOIS, F. ZUCCALLI, J-B. BUISSON, E. BORCIER, J-M. VINET, R. CHEVALIER, M. DIAZ, A. GRIBLING, J. LAPLACE, S. MOUSSELLARD (arrivée à 20h30), A-M. BAILLEUL, G. PILLOUX, N. BOTTERI.

ABSENTES EXCUSÉES: A. FAUDOT (pv à C. DUVERNOIS), M. LEVILLAIN (pv à G. PILLOUX).

A. GRIBLING a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 20h00

Clôture de la séance : 21h35

L'ordre du jour proposé était le suivant :

Approbation du compte rendu de la séance du 01 septembre 2020

Finances : Délibération : budget principal - décision modificative n°1
Délibération : vote des subventions 2020 aux associations
Délibération : remises gracieuses de dettes - locataires de locaux commerciaux communaux

SYANE : Délibération : adhésion au service de conseil en énergie du SYANE

Cinéma municipal : Délibération : renouvellement de la convention d'occupation du domaine public relative au cinéma « Le Condate »

Questions et informations diverses

Point ajouté : Délibération : remises gracieuses de dettes – taxes de terrasse et déballage

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 01 septembre 2020 à l'unanimité.

Finances

2/ Délibération 43/2020

Budget principal - décision modificative n°1

M. le Maire expose, qu'après 10 mois de fonctionnement et afin d'intégrer les dernières opérations de cessions foncières, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
2051/20	Concessions et droits similaires	3 000,00	5 000,00	8 000,00
2151/21	Réseaux de voirie	309 803,80	20 750,28	330 554,08
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			25 750,28	

RECETTES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
024/024	Produits de cessions	0,00	25 750,28	25 750,28
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			25 750,28	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
022/022	Dépenses imprévues	20 000,00	-18 750,28	1 249,72
673/67	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	7 000,00	11 000,00
678/67	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	25 750,28	26 750,28
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			14 000,00	

RECETTES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
7381/73	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	96 000,00	4 600,00	100 600,00
74121/74	Dotation de solidarité rurale	95 000,00	5 600,00	100 600,00
74834/74	Etat – Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	2 300,00	3 800,00	6 100,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			14 000,00	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal 2020 telle que présentée.

3/ Délibération 44/2020

Vote des subventions 2020 aux associations

M. le Maire rappelle que les associations qui souhaitent bénéficier d'une subvention ont effectué leur demande sur un dossier préparé par les services de la Mairie. Il présente les propositions de subventions pour l'année 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions 2020 aux associations tel que suit :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT en €
Seyssel/Rhône Basket	1000,00
Union cycliste Seyssel Frangy : subvention annuelle	500,00
Subvention pour l'organisation des courses	500,00
Tennis Club Seyssel-Corbonod	300,00

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT en €
Football Club du Haut Rhône	1 000,00
Association Sportive Boules des 2 Seyssel	500,00
Foyer des jeunes – toutes sections	1 500,00
Subvention pour l'organisation des cours Senors	2 138,00
Chorale : La Clé des chants	170,00
Batterie fanfare La Seysselane	950,00
Family Sports	200,00
Union des producteurs des vins de Seyssel	700,00
Graines d'amis du Val des Usses	300,00
Vive le cinéma	250,00
TOTAL	10 008,00

4/ Délibération 45/2020

Remises gracieuses de dettes - locataires de locaux commerciaux communaux

M. le Maire rappelle que par délibération n°22/2020, en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a eu pour effet d'impacter les entreprises seysselanes, le conseil municipal a remis gracieusement aux locataires des locaux commerciaux appartenant à la commune les loyers dus hors charges au titre des mois d'avril et mai 2020.

A ce titre, il expose qu'il a été sollicité par la société Lynx Organisation, gérante du camping municipal de SEYSSEL qui souhaite bénéficier de cette disposition conformément aux sommes détaillées ci-dessous.

	ACTIVITÉ	NOM	MONTANT LOYER ANNUEL	MONTANTS LOYERS AVRIL MAI	REF titre loyer annuel
15 ROUTE DE GENEVE	CAMPING	LYNX ORGANISATION	6 561,84 €	1 093,64 €	370
Total loyers annulés pour avril et mai 2020				1 093,64 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

REFUSE, compte tenu des investissements importants réalisés cette année encore par la Commune et d'une fermeture précoce du restaurant constatée, de remettre à titre gracieux les sommes ci-dessus exposées pour un montant total de 1 093,64 €.

5/ Délibération 46/2020

Remises gracieuses de dettes – taxes de terrasse et déballage

M. le Maire rappelle que la crise sanitaire liée au COVID-19 a eu pour effet d'impacter les entreprises seysselanes, dont bon nombre ont été contraintes, conformément à l'état d'urgence, de stopper temporairement leur activité. Sur sollicitation des commerçants de la Commune, et afin de les soutenir financièrement, il propose que la collectivité remette gracieusement aux utilisateurs du domaine public la fraction des taxes de terrasse et déballage correspondant aux mois d'avril et mai 2020.

Il soumet à l'approbation du conseil la possibilité d'exonérer Mme GAILLARD de 2 mois supplémentaires en raison des travaux d'enfouissement de réseaux électriques qui se sont déroulés au printemps 2020 et qui ont occasionné une gêne dans l'utilisation de son emplacement réservé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ de remettre à titre gracieux les sommes détaillées ci-dessous pour un montant total de 331,75 €.

	ACTIVITÉ	NOM	MONTANT TAXE TERRASSE	MONTANT TAXE POUR AVRIL MAI 2020	REF titre taxe terrasse
4 PLACE DE L'ORME	Vente laine et vêtements	Mme GAILLARD	105,00 €	17,50 € + 17,50 € <i>exonération en</i>	318
21 PLACE ST	Fleuriste	Mme FAUDOT	112,00 €	18,66 €	320
6 PLACE DE L'ORME	Boulangerie	Maison GORCE	140,00 €	23,33 €	321
3 PLACE GALLATIN	Restauration	M. EROGLU Cihangir	175,00 €	29,16 €	317
19 PLACE ST	Superette	M. SERRANO Yves	182,00 €	30,33 €	322
16 QUAI DU RHONE	Salon de coiffure	Mme RIESEN Fanny	14,00 €	2,33 €	323
8 QUAI DU RHONE	Bijouterie	Mme VACHTER	21,00 €	3,50 €	326
15 PLACE ST	Pizzeria	M. HAFDALLAH	283,36 €	47,23 €	319
2 PLACE DE L'ORME	Bar Restaurant	LES ALLOBROGES	356,30 €	59,38 €	325
27 GRANDE RUE	Bar	Mme PEYRON Michèle	35,00 €	5,83 €	316
3 QUAI DU RHONE	Restauration	AU FIL DE L'EAU	462,00 €	77,00 €	324
Total montant taxes annulées pour avril et mai 2020				331,75 €	

SYANE

6/ Délibération 47/2020

Adhésion au service de conseil en énergie du SYANE

La Commune souhaite s'engager dans une politique de maîtrise de l'énergie et de réduction de ses consommations énergétiques.

En l'absence de moyens techniques internes à la Commune, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les objectifs et missions du Conseiller en Energie, ainsi que les conditions d'adhésion qui sont formalisées dans une convention entre la Commune et le SYANE.

Notamment :

- l'engagement de la Commune sur 4 ans
- le coût de l'adhésion pour la Commune, établi à 0,80 € par an et par habitant (DGF) pour l'année 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions,

APPROUVE l'adhésion de la Commune de SEYSSEL au service de Conseil en Energie du SYANE ;

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante entre la Commune de SEYSSEL et le SYANE.

7/ Délibération 48/2020

**Renouvellement de
la convention
d'occupation du
domaine public
relative au cinéma
« Le Condate »**

Monsieur Le Maire expose que la convention d'occupation du domaine public relative au cinéma municipal établie avec la société FÉLICINÉ est arrivée à expiration.

Il propose son renouvellement.

Lecture est faite du projet de convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante.

8/ Questions et informations diverses :

F. ZUCCALI :

- Présentation des projets en cours (1^{ère} diffusion presse) :
 - Esquisse de la maison de santé route d'Aix-les-Bains.
 - Réorientation des missions confiées à la Maison du Haut-Rhône : valorisation du patrimoine seysselan, modernisation de l'exposition relative à la batellerie.
 - Contact avec les propriétaires de l'ancien hôtel BERLINCOURT en GALLATIN pour présentation d'un projet.
 - Restructuration de l'ancienne caserne des pompiers.
 - Réunion publique à venir sur le thème de la pollution lumineuse.
 - Aménagements de voirie (traversée de SEYSSEL, parkings, embellissement du rond-point de la Gendarmerie et abords de la mairie).
 - Préparation d'un nouveau site internet.

J.-B. BUISSON :

- Projet de création d'un parc de la biodiversité à SEYSSEL : présentation de différents parcs en Europe. Ciblage de différents sites potentiels d'accueil. Création d'une commission ad hoc composée de R. CHEVALIER, J. LAPLACE, E. BORCIER, C. DUVERNOIS, J.-B. BUISSON, F. ZUCCALI. Un appel à la population et à la communauté scientifique sera effectué pour rejoindre la commission.

D. BERTHOD :

- Travaux de démoussage 2020 terminés (toit du cinéma, murs rue des remparts, mur de l'église).
- Devis en cours pour la sécurisation du parking de l'EHPAD et de nouvelles illuminations de Noël.

P. LE NORMAND :

- La réélection partielle du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 02/10/2020.
- Actuellement et jusqu'au 30/10/2020 : exposition à la maison du Haut-Rhône sur les mines d'asphalte au pays de SEYSSEL.

G. LAMBERT :

- Réflexion en cours sur l'instauration d'une taxe concernant les camions traversant SEYSSEL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21h35.